Nous ne Prusse. ions se tiennent au rtes que l'enseigne. Nous connaît qui

us sommes, au cona présidence d'honous le patronage des ction du recteur de omité catholique de a France la sympaques qui ont fait les

ie nous traite certes prêtres maltraités, et en Belgique! Il s poursuivis par les e la résistance.

is de dix-huit mois e nos églises, nos sétre accusés d'avoir usement à l'abri du

comme des embusnillionnaires, dans la et de leur caractère

pour leur assigner un poste, comme elle le fait pour les médeeins et les pharmaciens ou pour les ouvriers d'usine? Du reste, la plupart ne sont pas loin du front et s'ils sont à l'arrière ils le doivent à leur âge. La vérité est donc que les prêtres mobilisés ont fait leur devoir.

De nouveau, merci, monsieur le directeur, de nous défendre et d'éclairer l'opinion. Vous soutenez, en même temps que la eause de la religion, celle de la vérité et de la justice.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'assurance de ma haute considération.

> L.-J. card. Lucon. archevêque de Reims.

Cette belle et émouvante page, écrite sous les obus, est un magnifique document qui aura sa place dans l'histoire de la grande guerre. Elle apporte, avec l'écho autorisé de la ligne de feu, le cri éloquent de la conscience française.

## UN BEL ANNIVERSAIRE

OUS avions l'occasion, l'autre semaine, de signaler à nos lecteurs le soixantième de prêtrise du vénéré Père Cormier, général des Dominicains. Voici cette seerts. Beaucoup y ont maine un autre anniversaire plus extraordinaire encore. Le n peureux ou un de rès révérend Père Audibert, ancien supérieur général des age décision de l'au Pères du Saint-Sacrement, vient d'atteindre, ce 10 juin 1916, sont pas moins expo on soixante-treizième de sacerdoce. Les Annales des Prêtresr la loi, sont affectés decrateurs de juin 1916 lui consacrent cette courte et délicate ive de courage, d'en sotice que nous nous faisons un pieux devoir de reproduire, en ocher à la loi de 1889 pus associant de plein coeur aux sentiments qu'elle exprime si eureusement.

Le très révérend Père Jean-Joseph Audibert, ancien supé-